

La sélection régionale de triathlon

Pour le plaisir de participer

Raphaëlle Chaumont

Le dimanche 26 juin, au camping du Lac St-François, avait lieu la sélection régionale de triathlon en vue des jeux du Québec qui se dérouleront à Amos du 9 au 13 août prochain.

Les sélections se sont effectuées dans deux groupes d'âge, soient U13 et U15. Dans chaque groupe, deux filles et deux garçons ont été reconnus.

Dans les U15, les trois filles se sont livrées une chaude course. Elizabeth Gagné, Cloé Rochette et

Laurie-Jade Éthier ont toutes trois démontré de grandes aptitudes, mais seulement les deux premières se sont classées malgré la belle performance de Mademoiselle Éthier qui a tenu à féliciter ses comparses. Dans le même groupe d'âge chez les garçons, seulement deux cou-

reurs étaient en compétition. Guillaume Labelle a terminé la course devant Benjamin Dionne, mais bien sûr, les deux iront à Amos pour participer aux jeux. Ce n'est que partie remise!

Au niveau des U13, les demoiselles qui ont été sélectionnées sont Valérie Gagné et Maghalie Rochette. Avec humour, l'organisateur Jean-Marc Éthier a lancé: «La famille Gagné et la famille

Rochette vont être bien représentées aux Jeux du Québec.» Et pour ce qui est des garçons qui iront aux jeux, ils sont nouveaux dans l'équipe cette année et y ont fait preuve de beaucoup de détermination, comme en témoignent les temps de Samuel Beuchesne et Samuel Gallant qui avaient moins de trois secondes d'écart à la ligne d'arrivée.

Donc, huit jeunes ont été sélectionnés. Les entraîneurs chez Trianord sont avant tout des athlètes. Jean-Marc Éthier, de Trianord estime qu'ainsi il est plus facile d'inculquer aux jeunes des valeurs sportives telles que l'apprentissage, le plaisir de se dépasser.

Qualité de l'eau

Il est toutefois permis de se demander si l'état de salubrité du lac Saint-François permettait de telles compétitions. Mr. Éthier m'a avoué n'avoir fait aucune analyse de l'eau du lac, mais s'être par contre renseigné auprès de la ville de Prévost, qui lui a certifié que l'eau était couramment analysée.

Dossard	Nom	Prenom	Sexe	Temps	Rang/sexe	Rang/Total
# 613	Gagne	Charlotte	F	18,02	1/3	1/9
# 612	Auclair	Pascale	F	24,02	2/3	8/9
# 615	Morin	Pare Billie	F	24,11	3/3	9/9
# 611	Duchesne	Frederic	M	18,28	1/6	2/9
# 616	Goulet	Alexandre	M	18,56	2/6	3/9
# 620	Bedard	Philippe	M	19,01	3/6	4/9
# 610	Tremblay	Christophe	M	20,14	4/6	5/9
# 617	Bedard	Philippe	M	21,26	5/6	6/9
# 614	Beaugard	Robin	M	23,16	6/6	7/9

AVIS PUBLIC



PERSONNEL ÉLECTORAL

Élection municipale du 6 novembre 2005

Concours # 05-08

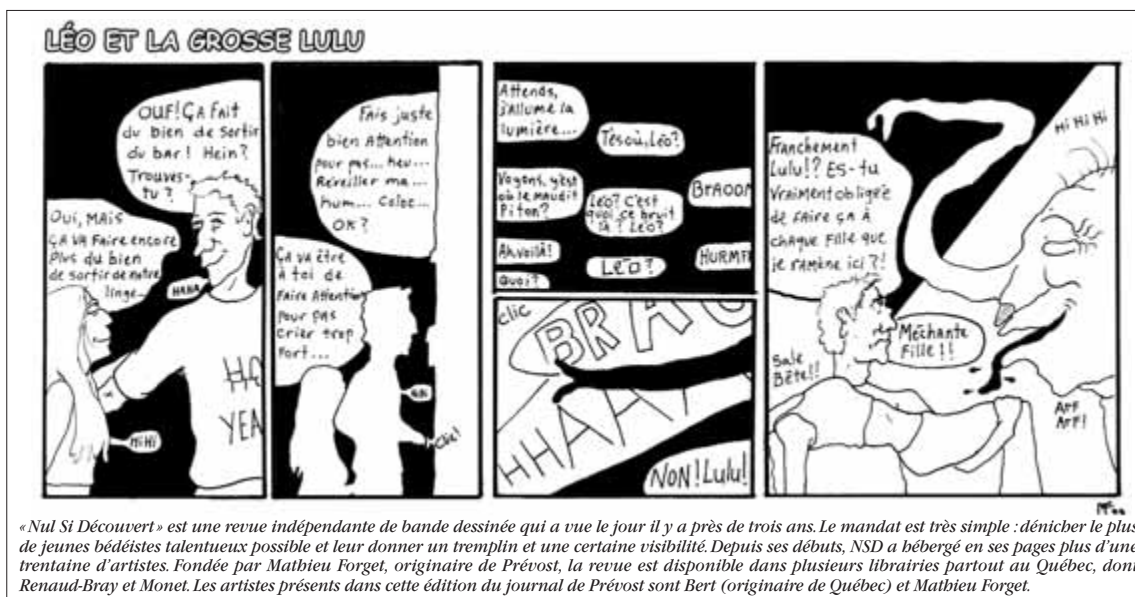
Dans le but d'assurer le bon déroulement de l'élection municipale qui se tiendra le 6 novembre 2005, le président d'élection et greffier doit, conformément à la Loi, procéder à la nomination d'un nombre suffisant de personnes pour le seconder dans sa tâche. Les candidats recherchés doivent être fiables, disponibles, impartiaux et posséder un bon jugement. L'expérience dans une fonction similaire n'est pas nécessaire quoique souhaitable. Une séance de formation à cet effet sera dispensée. Les postes offerts sont les suivants :

- Scrutateur
- Secrétaire du bureau de vote
- Membre de la table de vérification de l'identité des électeurs
- Préposé aux listes (accueil)
- Responsable de salle
- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (primo)

La rémunération du personnel électoral est établie par le Conseil, conformément à la Loi.

Si vous désirez occuper un des postes mentionnés, veuillez nous envoyer vos coordonnées ainsi qu'un court résumé de votre expérience, au plus tard le vendredi 16 septembre 2005.

VILLE DE PRÉVOST
Concours # 05-08 – personnel électoral
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0
reshum@ville.prevast.qc.ca



«Nul Si Découvert» est une revue indépendante de bande dessinée qui a vue le jour il y a près de trois ans. Le mandat est très simple : dénicher le plus de jeunes bédésistes talentueux possible et leur donner un tremplin et une certaine visibilité. Depuis ses débuts, NSD a hébergé en ses pages plus d'une trentaine d'artistes. Fondée par Mathieu Forget, originaire de Prévost, la revue est disponible dans plusieurs librairies partout au Québec, dont Renaud-Bray et Monet. Les artistes présents dans cette édition du journal de Prévost sont Bert (originaire de Québec) et Mathieu Forget.

Des fonds contre le VIH/SIDA

Le grand circuit des Laurentides s'annonce fort pour 2005

Guyllaine Couillard

Dans le cadre du grand circuit des Laurentides 2005, une superbe randonnée de trois jours se déroulera au parc du Mont-Tremblant du 12 août au 15 août 2005. De 50 à 60 randonneurs participeront à cette marche afin d'amasser des fonds contre le VIH/SIDA.

AVIS PUBLIC



PROMULGATION

AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté le règlement suivant, lors de sa séance ordinaire, tenue le 11 juillet 2005 :

RÈGLEMENT No 454-02 : RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 454, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AUGMENTER LE CAPITAL AUTORISÉ AU FONDS DE ROULEMENT

Le règlement 454-02 a pour objet d'augmenter de deux cent mille dollars (200 000 \$) le capital autorisé au fonds de roulement de la Ville, l'établissant ainsi à sept cent mille dollars (700 000 \$).

RÈGLEMENT No 534-1 : RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT 534 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AQUEDUC DES RUES CHALIFOUX, MILLETTE ET PRÉVOST AFIN DE CORRIGER LE PÉRIMÈTRE DU BASSIN DE TAXATION DES RIVERAINS

Le règlement 534-1 a pour objet de corriger le périmètre du bassin de taxation des riverains dans le cadre du règlement 534 décrétant des travaux de réfection de l'aqueduc des rues Chalifoux, Millette et Prévost.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement, à la Place de la Mairie, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost, pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE CINQ (2005).

Me Laurent Laberge
Greffier

AVIS PUBLIC



AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Projet de règlement SQ-900-2004-3

Amendant le règlement SQ-900-2004, tel qu'amendé, "Circulation et stationnement" (Vitesse de circulation, 30 km/h)

AVIS est donné, que le projet de règlement SQ-900-2004-3 fixant la vitesse de circulation des véhicules routiers à 30 km/h sur l'ensemble des rues résidentielles de la ville, a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 11 juillet 2005, pour consultation publique et ce, jusqu'au 8 août 2005.

Dans le cadre de ce règlement, la limite de vitesse autorisée sur les rues suivantes demeurera toutefois à 50 km/h :

- Rue de la Station (entre le boulevard du Curé-Labelle et le chemin David);
- Chemin David;
- Chemin des Quatorze-Îles;
- Chemin du Lac-Écho;
- Montée Ste-Thérèse;
- Rue Louis-Morin;
- Rue Principale.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement à la Place de la Mairie, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost, pendant les heures régulières de bureau.

Nous invitons également les citoyens de la ville, à transmettre leurs commentaires sur ce projet de règlement en communiquant avec monsieur Robert Monette, directeur du module sécurité publique, au (450) 224-8888, poste 234.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 21^e JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE CINQ (2005).

Me Laurent Laberge
Greffier

La fondation «Le grand circuit», jeune organisme de bienfaisance enregistré sans but lucratif tire son origine du Québec. Ces membres font preuve de dynamisme et sont engagés dans la diversité, l'inclusion et la réalisation d'une vision humanitaire afin que toute personne à l'échelle planétaire puisse avoir accès à des soins de santé et à des traitements reliés au VIH.

Depuis 2003, le Grand Circuit a ramassé plus de 100 000 \$. Les randonneurs ont parcouru les magnifiques paysages du parc du Mont-Tremblant et ont marché plus de 1000 kilomètres. Cette activité a réuni des gens de tous les horizons qui voulaient venir en aide à leur prochain et, de plus, à profiter des attraits que nous offre la nature Laurentienne.

Chaque randonneur doit amasser un montant de 2000 \$ pour prendre part au grand circuit et bien souvent, il dépasse son objectif. Il s'engage à parcourir une distance de 65 km pendant trois jours. Cette randonnée sera couronnée d'une journée de spa au très sélect *Westin Resort* de Tremblant.

Pour y participer, le courriel : info@legrandcircuit.org, ou au 514-289-1002 ainsi que le site Internet www.legrandcircuit.org. Un formulaire de don électronique peut être complété sur le site ou vous être remis afin de donner suite à votre geste.